



Le Jura Libre n° 2898 du jeudi 13 novembre 2014

Editorial

Laurent Girardin

Forcer le destin

Ces prochains mois, la ville de Moutier sera l'objet de toutes les attentions sur le front de la Question jurassienne.

Avant la votation communaliste prévue dans le courant de l'année 2017, la cité prévôtoise vivra une première échéance électorale capitale cette fin de mois. Les 27, 28 et 29 novembre 2014, les citoyens de Moutier renouvelleront en effet leurs autorités pour une nouvelle législature de quatre ans.

Ces élections revêtiront une grande importance dans la mesure où les futurs élus des partis formant l'Entente jurassienne (Le Rauraque, RPJ, PDC et PSA) deviendront de fait les ambassadeurs du rattachement de leur ville à la République et Canton du Jura.

C'est en premier lieu à ces prochains représentants de la population qu'il appartiendra de propager le discours de leurs partis respectifs qui s'engagent tous fidèlement pour que la ville de Moutier rejoigne sa patrie naturelle et historique et pour qu'elle trouve sa juste place au sein du canton du Jura.

Les partis de l'Entente jurassienne partent au combat avec des listes étoffées alliant qualité et diversité. Leur objectif consiste à maintenir, voire à consolider, une majorité jurassienne acquise voilà plus de trente ans lors des élections de novembre 1982 qui ont suscité une vague d'espoir suivie d'une longue période d'attente depuis l'accord du 25 mars 1994.

Pour rappel, les représentants des partis autonomistes occupent actuellement 25 des 41 sièges du Conseil de Ville ainsi que 5 des 8 sièges du Conseil municipal. La mairie restera quant à elle aux mains de l'Entente jurassienne avec l'élection tacite de Maxime Zuber qui n'a pas été combattu.

Les candidats du mouvement de jeunes Le Rauraque, du Ralliement des Prévôtis jurassiens, du Parti démocrate-chrétien et du Parti socialiste autonome doivent bénéficier du soutien total et indéfectible des militants jurassiens prévôtis.

Le destin de la ville de Moutier entre dans sa dernière ligne droite et la destination finale est en point de mire. Les quelque trente mois à venir seront assurément palpitants. L'engagement de tous les militants jurassiens, de Moutier et d'ailleurs, sera essentiel durant cette période cruciale. C'est le moment ou jamais pour s'impliquer dans le combat.

Le 20 août 1975, Roger Schaffter déclarait : « La ville de Moutier sera jurassienne, quoi qu'il arrive. Demain, dans cinq ans, dans dix ans, peu importe, la chose arrivera. (...) Quand la majorité autonomiste sera là et qu'elle demandera le rattachement de la ville au canton du Jura avec lequel elle a une frontière commune, qui osera s'opposer à son retour dans le pays jurassien ? »

Le temps de forcer le destin de la cité prévôtoise est arrivé. Il commence dans moins de trois semaines.